

**LA CGT ALTEN SIR ESPÈRE  
QUE VOUS ET VOS PROCHES  
VOUS PORTEZ BIEN!**

Depuis le confinement du 17 mars, des points critiques commencent à se préciser, après les ordonnances « Covid19 » et les réunions du CSE avec la Direction.

**Tous masqués ,  
tout de suite !**  
C'est la  
recommandation de  
l'Académie  
de Médecine !  
Appelez votre Mairie si vous  
n'avez pas de masque.



### RTT / CET:

Les ordonnances permettent d'imposer la prise des JRTT déjà acquis ou de jours qui ont été placés sur le CET (Compte Epargne Temps), dans une limite de 10 jours. Non applicable à ceux qui sont en télétravail à temps complet.

### Activité réduite:

Les ordonnances permettent de mettre en activité réduite, totale ou partielle, indemnisée par l'état, ceux dont la baisse d'activité est directement imputable à la situation sanitaire exceptionnelle due au Covid19.

Assiette (brut)	Indemnisation (brut / net)
< 2000 €	95% / 100%
2000-3428 €	80% / 97,1%
> 3428 €	75% / 91%

### Info pratique / chômage partiel (Activité réduite):

La CGT Alten SIR a créé un « **simulateur** » Excel pour déterminer quel sera le revenu net de chacun en cas de chômage partiel. Ecrivez nous à [Cgtaltensir@gmail.com](mailto:Cgtaltensir@gmail.com).

### CP - Attention !

Ne posez pas vous-même des CP (ou RTT ou CET) **non souhaités**. Si ça vous est demandé, répondez: « Faites le si vous en avez le droit ». On ne pourra vous le reprocher ultérieurement. Si la pression monte, répondez par mail en répétant la demande faite oralement, et contactez nous.

### CP- Négociation:

La Direction Alten SIR a justement convoqué les syndicats (CGT, UNSA, CFTC) pour une négociation en vue d'un accord d'entreprise qui permettrait d'imposer 6 jours de congés supplémentaires pendant la période de confinement.

**Si vous avez un avis sur ce sujet, écrivez nous ou appelez nous : Faut il signer ou pas ?**

### Info. Remboursement des frais:

Vous avez droit à 4€ par jour de télétravail, mais vous devez saisir la rubrique 'télétravail' dans le CRA.

**Mars:** Le pass navigo est remboursé si au moins un jour de prod ou de présence société dans le CRA.

**Avril:** Le pass navigo ne sera pas remboursé par l'entreprise, mais vous devez faire une demande de remboursement sur le site de la RATP (pour les abonnements annuels).

### Info Participation:

Alten SIR a confirmé au CSE le versement de la participation dans les mois qui viennent.

## Licenciements:

En 2019 et depuis janvier 2020, **hausse des licenciements** «+/- officiels» avec des négo occultes et des transactions ridicules. Hausse des assistances CGT en entretiens préalables. Pendant le confinement, les procédures de licenciements déjà commencées ont continué, de façon juridiquement olé-olé.

**Notre avons demandé à la Direction : Quel engagement** sur un moratoire des licenciements post confinement, vu l'argent public pris sur l'activité réduite indemnisée, les jours de repos imposés, les CP très fortement suggérés à poser par les salariés?

**Sa réponse : «Aucun engagement».** Consultants sans mission, recruteurs sans recrutement, administratifs ou managers sous-employés, en serez vous?

**Y aura il encore des licenciements en 2020 ? Évidemment!** Petit rappel des effectifs ces dernières années : d'un pic à + de **1300** à environ **900** en ce moment. Ce ne sont pas que des démissions!

La seule question c'est **combien, qui, et comment se défendront ils?**

Ensemble avec la CGT mieux que seul.e.s!



## Déconfinement le 11 mai ?

Elèves et lycéens à l'école ? Les derniers à sortir du confinement partout dans le monde. Ici, le président a décidé du contraire, alors que la pandémie ne sera manifestement pas terminée.

Qui va retourner physiquement au travail ? Qui restera en télétravail et jusqu'à quand ? Quelles seront les conditions de travail, en interne, chez les clients ? Est ce que les climatisations propagent le virus ? Et quel risque d'une seconde vague?

Beaucoup de questions, peu de réponses. Elus et syndicats, nous travaillons sur le sujet pour votre sécurité.

La Direction Alten SIR a annoncé qu'elle allait fournir un kit de reprise d'activité constitués de 50 paires de gants, 2 flacons de 100ML de gel hydroalcoolique, 3 masques en tissus (réutilisables 10 fois) , 1 pack de lingettes et lorsque cela est nécessaire une paire de lunettes.



## Télétravail: 100% des salariés Alten SIR qui travaillent sont en télétravail.

Le contexte exceptionnel a forcé Alten SIR et tout le groupe Alten à déployer le télétravail pour tous sans préparation ni négociation. Depuis plusieurs années, la CGT Alten SIR, avec le support des Fédérations CGT, travaillait sur le sujet et demandait la négociation d'un accord d'entreprise pour accompagner tous les salariés et surtout ceux qui télétravaillaient dans une « zone grise ». La Direction ne pourra plus esquiver la nécessité d'un accord négocié, dans un avenir proche. Pour préparer cet avenir avec le télétravail et la négociation à venir, nous aurons besoin de votre retour sur la manière dont vous l'avez vécu pendant le confinement. Vous pouvez déjà nous contacter pour en discuter.

Pour nous contacter:

- [cgtaltensir@gmail.com](mailto:cgtaltensir@gmail.com)
- 06 17 78 41 56